

DEPARTEMENT DE L'EURE ET LOIR

MAIRIE

SAINT LUPERCE

☎ : 02.37.26.85.12

Fax : 02.37.26.74.96

e-mail : mairie@saintluperce.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L2121-11 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT LUPERCE se réunira en séance extraordinaire le :

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 A 19h30 A LA MAIRIE

Fait à Saint Luperce, le 20 novembre 2023

Le Maire

Pierrette SALMON



ORDRE DU JOUR

1 - Création d'un emploi non-permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Courriers / Courriels

Questions diverses